



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAULIEU



VILLARGOIX VC 102

Reprise de talus





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
10	PRIX GENERAUX	
11	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait la mise en place, le maintien et le repli des installations de chantier pour le marché considéré. Il comprend : -L'ensemble des démarches administratives liées à la nature et à la zone des travaux.	
	-La mise en place d'une base vie constituée d'un sanitaire, d'un réfectoire et d'un vestiaire pour le personnel de la sociétéLa mise en place et le repli de la base vie à chaque phase de travauxLe raccordement électrique de la base vie.	
	-La remise en état du site après évacuation de la base vie, du matériel et des matériaux en fin de chantierLe surcout lié à l'impact de l'épidémie du COVID-19 pendant la durée du chantier.	
	-L'établissement et l'exploitation des DICTL'amené et le repli du matériel pour l'ensemble du chantierL'ensembles des frais et sujétions dus à l'immobilisation du matériel pour cause de phasage, d'intempérie, de coordination	
	Cette prestation sera rémunérée selon le principe suivant : - 60 % du forfait à la date à laquelle l'installation de chantier est opérationnelle 40 % du forfait à la date à laquelle l'installation de chantier est repliée et l'emplacement remis en état.	
	LE FORFAIT : Prix en toutes lettres	
13	Signalisation de chantier - terme fixe : Ce prix rémunère au forfait la fourniture, la mise en place et le repli de la signalisation de chantier conforme au guide SETRA. Il comprend : -L'amenée du matériel de signalisationLa mise en place, le maintien et l'entretien de jour comme de nuit pendant la durée du chantier. du matériel de signalisationLa mise en place d'agents pour gérer la circulation lors de certaines phases de travaux spécifiquesLa modification et l'adaptation de la signalisation autant de fois que nécessaireLe repli du matériel de signalisationL'amenée, la mise en place, l'entretien (de jour comme de nuit pendant la durée du chantier) et le repli du matériel destiné à signaler les itinéraires de déviation.	
	Cette prestation sera rémunérée selon le principe suivant : - 60% du forfait à la date à laquelle la signalisation est opérationnelle. - 40% du forfait après repli et remise en conformité du ou des sites.	
	LE FORFAIT : Prix en toutes lettres	
15	Plan d'exécution : Ce prix rémunère au forfait la réalisation des plans d'exécution. Il comprend : -Les relevés topographiques nécessaires à la réalisation des plans d'exécution. -La réalisation des plans sur le logiciel AUTOCAD. -La transmission au Maître d'œuvre d'un projet de plan d'exécution pour validation. -La reprise du projet de plan d'exécution suite aux observations du Maître d'œuvre. -La fourniture d'un fichier DWG du plan projet validé par le Maître d'œuvre.	
	-La fourniture de deux exemplaires papier du plan projet par le Maître d'œuvre. Cette prestation sera rémunérée à 100 % dès la fourniture du plan projet validé sur support papier et informatique.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	LE FORFAIT : Prix en toutes lettres	
18	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'implantation des ouvrages à réaliser dans le cadre de ce projet ainsi que le maintien de cette implantation pendant toute la durée du chantier. Il comprend : -Toutes les sujétions de repérage nécessaire à la réalisation de cette implantation. -L'implantation par le titulaire des ouvrages à réaliser pour chaque phase de travaux. -Les mesures de maintien et de conservation de cette implantation pendant toute la durée du chantier. -Les sujétions de validation de l'implantation par phase de travaux. -La fourniture au maître d'œuvre d'un plan d'implantation sous format informatique et papier.	
	Cette prestation sera rémunérée selon le principe suivant :	
	 - 60 % du forfait à la date à laquelle : . a) L'implantation pour le démarrage des travaux est réalisée. b) Le plan d'implantation est fourni au maître d'œuvre. - 40 % du forfait lorsque le montant des travaux a atteint 60 % du montant du marché 	
	LE FORFAIT : Prix en toutes lettres	
19	Localisation des réseaux existants par procédé non destructif : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des dispositions techniques, matérielles et administratives telles que définies au CCTP de l'opération afin de garantir la détection la plus complète possible des réseaux existants. Il comprend : -L'amenée à pied d'œuvre et le repli du matériel nécessaireLa réalisation des opérations de détection avec les objectifs de qualité souhaités pour la fourniture des élémentsL'amenée, la mise en place et le repli du matériel quotidien en cas de détection sous circulationLa réalisation de la dite mission par du personnel compétentLe marquage des réseaux détectés et l'entretien de ce marquage pendant toute la durée du chantierL'ensemble des consommations et des frais liés à cette détectionL'ensemble des dispositions d'organisation et de méthodologie rendus nécessaires suite à la détection afin d'assurer l'ensemble des travaux sans risque de dégrader les ouvrages existantsLa réalisation d'un constat contradictoire de marquage des réseaux existants avec le maître d'œuvre. Cette prestation sera rémunérée à 100% dès la réalisation d'un constat contradictoire avec la maîtrise d'œuvre. LE FORFAIT : Prix en toutes lettres	
21	Dossiers des ouvrages exécutés Ce prix rémunère au forfait l'établissement d'un dossier des ouvrages exécutés comprenant : -Un plan de récolement des travaux réalisésUne synthèse des fiches d'agréments validéesUne synthèse des contrôles réalisés par le titulaireUne notice d'utilisation et d'entretien des appareils posésUne synthèse des journaux de chantier.	
	Cette prestation sera rémunérée selon le principe suivant : -100 % à la remise des documents	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	LE FORFAIT : Prix en toutes lettres	
23	Diagnostic amiante /HAP dans les revêtements: Ce prix rémunère à l'unité la détection de présence d'amiante et d'HAP dans les revêtements existants. Il comprend: -L'amenée à pied d'œuvre et le repli du matériel nécessaireLa mise en place et le repli de la signalisationLa réalisation des prélèvements par du personnel compétent avec les objectifs de protection et de sécurité attendus et conforme à la réglementationL'amenée, la mise en place et le repli du matériel quotidien en cas de détection sous circulationL'amenée, la mise en place et le repli du matériel quotidien en cas de détection sous circulationL'a réalisation de la dite mission par du personnel compétentLe conditionnement des prélèvementLa réalisation des essais de détection de présence d'amiante et d'HAP dans les revêtementsL'ensemble des consommations et des frais liés à cette détectionL'ensemble des dispositions d'organisation et de méthodologie rendus nécessaires suite à la détection afin d'assurer l'ensemble des travaux sans risque de dégrader les ouvrages existantsLa réalisation d'un constat contradictoire de marquage des réseaux existants avec le maître d'œuvreLa réalisation d'un procès verbal avec photographieLa diffusion de ce procès verbal au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre. Cette prestation sera rémunérée selon le principe suivant : -100 % à la remise des documents	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
50	TRAVAUX PREPARATOIRES	
51	Découpe de chaussée : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le sciage longitudinal ou transversal de la chaussée existante. Ce prix s'applique quelle que soit l'épaisseur du revêtement à scier et quel que soit le type de matériel utilisé : scie à sol, tronçonneuse électrique ou thermique, Il comprend : -La protection des réseaux situés à proximité des zones de sciage.	
	 -L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire. -Le traçage du sciage afin d'obtenir des découpes droites et parallèles à des ouvrages existants. L'emplacement de la découpe devra être logique et pertinent afin que celle-ci s'intègre facilement au futur projet. -La réalisation du sciage. -Le chargement et l'évacuation en centre de recyclage ou en décharge de classe 3 des déblais 	
	issus des opérations de sciageLa remise d'une copie des bons de suivi des déblais au maître d'œuvreL'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations de sciageL'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (minipelle, BRH, fraiseuse)Le repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
56	Dépose de canalisation existante : Ce prix rémunêre au mètre linéaire la dépose d'une canalisation existante.	
	Il comprend : -La protection des ouvrages à proximité de la canalisation à déposerL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire.	
	 -Le dégagement soigné des abords de la canalisation à déposer. -Le sciage des bords de chaussée. -La dépose de la canalisation, validée contradictoirement avec le maître d'œuvre, à l'aide de tout moyen adapté aux contraintes du site, y compris éventuellement manuellement. 	
	-Le chargement et l'évacuation en centre de recyclage ou en décharge de classe 3 des déblais issus des opérations de dépose. -La reprise ou la condamnation des piquages existants sur la canalisation à déposer.	
	 -La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au maître d'œuvre. -La purge du fond de fouille. -Le remblais de le fouille en GNT soigneusement compactée. 	
	 -La réfection de la fouille en enrobés à chaud ép. 6 cm, y compris imprégnation. -L'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations de dépose. -L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site. -Le repli du matériel et le nettoyage du chantier. 	
	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
57	Dépose de tête d'aqueduc : Ce prix rémunère à l'unité, la dépose d'une tête d'aqueduc droite ou de sécurité en béton. Il comprend : -La protection des réseaux situés à l'intérieur ou à proximité de l'ouvrage à déposerL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe dégagement soigné des abords de l'ouvrage à déposer et des réseaux traversant cet	
	ouvrage. -La dépose de l'ouvrage, validée contradictoirement avec le Maître d'œuvre, à l'aide de tout moyen adapté aux contraintes du site, y compris éventuellement manuellement. -Le chargement et l'évacuation en centre de recyclage ou en décharge de classe 3 des déblais issus des opérations de dépose.	
	 -La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au Maître d'œuvre. -L'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations de démolition. -L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (minipelle, BRH, fraiseuse). -Le repli du matériel et le nettoyage du chantier. 	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	L'UNITE : Prix en toutes lettres	
81	Abattage et dessouchage d'arbre et de haie :	
	Ce prix rémunère au forfait, l'abattage et le dessouchage des arbres et de la haie sur la zone de talus à conforter quelles que soient leurs natures et leurs dimensions. Il comprend: -La protection des réseaux et des ouvrages situés à proximité de la zone concernéeL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe dégagement soigné des abords de la zone concernéeL'abattage des arbres et de la haie validé par le maître d'œuvre selon les règles de l'art et dans le respect des règles de sécurité à l'aide de tout moyen adapté aux contraintes du site, y compris éventuellement manuellementLe dessouchage et l'élimination complète des souchesLe chargement et l'évacuation en centre de recyclage ou en décharge de classe 3 des déblais issus des opérations d'abattage et de dessouchageLa remise d'une copie des bons de suivi des déblais au maître d'œuvreL'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations d'abattageL'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (Pelle, nacelle,)Le repli du matériel et le nettoyage du chantier. LE FORFAIT : Prix en toutes lettres	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
100	TERRASSEMENT	
102	Terrassement en déblais : Ce prix rémunère, au mètre cube en place, le terrassement pleine masse en déblais pour mise à niveau des fonds de forme sur l'emprise du projet et conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend: -Les implantations ou piquetages complémentaires pour la phase des terrassements en déblais -Les sujétions liées aux reconnaissances complémentaires des déblais nécessaires à l'entrepreneur pour établir son mouvement de terres (sondage à la pelle mécanique, essais d'identification, sondage pénétrométriques) -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise des zones à terrasserLes sujétions liées à la présence de réseaux enterrés et ou aériens et à la nécessité de réaliser éventuellement des terrassements manuellementL'ammené à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en déblais dans des terrains excavables à la pelle mécanique pour mise à niveau des fonds de forme, quelle que soit la nature des matériauxLa mise en stock provisoire ou définitive sur site des matériauxLe fractionnement et l'enlèvement des blocs éventuelsLe compactage du fond de formeLes sujétions liées à la nature des matériaux (état hydrique, sensibilité à l'eau) -Le réglage et le compactage des talus et du fond de forme selon les prescriptions du CCTPL'exécution des arrondis de crêtes de talusL'exécution des redans éventuelsLa protection des fonds de forme et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants, ainsi que toutes sujétions inhérentesLa protection des fonds de forme et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants, ainsi que toutes sujétions inhérentesLa protection des fonds de forme et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants, ainsi que toutes sujétions inhérentesLa protection des fonds de forme et des talus contre les	
	Ce prix s'applique quels que soient la profondeur, la nature, la situation et le profil en travers des déblais, le mode d'extraction et de chargement. Les volumes pris en compte résulteront des profils en travers d'exécution (profils théoriques) dressés par l'entrepreneur et acceptés par le Maître d'œuvre avant exécution. Dans le cas de déblais particuliers tels des modelages, ceux-ci feront l'objet de levés topographiques avant et après exécution. Les volumes à prendre en compte seront déterminés après tassements. LE METRE CUBE: Prix en toutes lettres	
103	Evacuation des déblais en décharge contrôlée de classe 3 : Ce prix rémunère, au mètre cube, l'évacuation des matériaux issus des terrassements non réutilisable sur site, en décharge contrôlée de classe 3 conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend: -Le chargement, le transport et l'évacuation des déblais en décharge contrôlée de classe 3. -La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au maître d'œuvre. -L'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations d'évacuation. -L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site notamment la mise en stock provisoire des matériaux et le rechargement pour évacuation en décharge de classe 3. -L'étude du circuit des camions sur le réseau routier. -Le repli du matériel et le nettovage du chantier.	
	provisoire des matériaux et le rechargement pour évacuation en décharge de classe 3.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	-La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au maître d'œuvre.	
	Les volumes pris en compte seront déterminés sur la base d'un levé topographique à la charge	
	du titulaire avant et après l'exécution de la prestation.	
	LE METRE CUBE : Prix en toutes lettres	
105	Mise en remblais des matériaux provenant des déblais :	
	Ce prix rémunère, au mètre cube, la mise en remblais des matériaux provenant des délais réutilisable	
	conformément aux prescriptions du CCTP et du GTR, pour constitution de talus ou modelage sur l'emprise du projet.	
	Il comprend:	
	-Les piquetages complémentaires pour la mise en œuvre des remblais.	
	 -La réalisation d'une identification géotechnique des matériaux et un classement selon le GTR. 	
	-La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise des zones à remblayer.	
	-L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire.	
	 -Le compactage initial du fond de forme avant la première couche de remblai. -La réalisation d'une planche d'essai de l'atelier de compactage. 	
	-La mise à l'écart des matériaux impropres à la mise en remblais.	
	 -La mise en œuvre des matériaux issus des déblais en remblais pour mise à niveau des fonds de forme selon les prescriptions du CCTP et du GTR. 	
	-Le compactage des ces matériaux par couche de 30 cm avec le matériel et la procédure	
	de compactage définis lors de la planche d'essai.	
	 -L'ensemble des consommations et des frais liés aux opération de mise en œuvre des remblais. 	
	-L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (Niveleuse, bull, chargeur).	
	-Le repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	 -Le maintien de la propreté de l'accès au chantier. -Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fonds de forme. 	
	Les volumes pris en compte résulteront des profils en travers d'exécution (profils théoriques)	
	dressés par l'entrepreneur et acceptés par le Maître d'œuvre avant exécution. La mise en œuvre de ces matériaux en remblais se fera selon la méthode des remblais	
	excédentaires. Les couts de fourniture, de mise en œuvre puis de terrassement, de dressage de	
	talus et d'évacuation en fin de phase de terrassement seront intégrés dans le prix unitaires	
	"Mise en remblais des matériaux provenant des déblais."	
	LE METRE CUBE : Prix en toutes lettres	
106	Fourniture et mise en œuvre de remblais d'apport.	
	Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture, le transport et la mise en œuvre, conformément	
	aux prescriptions du CCTP et du GTR, de matériaux de remblais pour constitution du talus sur l'emprise du projet.	
	Il comprend:	
	-Les piquetages complémentaires pour la mise en œuvre des remblais.	
	 -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise des zones à remblayer. -L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire. 	
	-Le compactage initial du fond de forme avant la première couche de remblai.	
	-La réalisation d'une planche d'essai de l'atelier de compactage.	
	 -La fourniture, le transport et la mise en œuvre de matériaux de remblais pour mise à niveau des fonds de forme selon les prescriptions du CCTP et du GTR. 	
	-Le compactage des ces matériaux par couche de 30 cm avec le matériel et la procédure	
	de compactage définis lors de la planche d'essaiL'ensemble des consommations et des frais liés aux opération de mise en œuvre des	
	remblais.	
	-L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site et plus particulièrement au niveau des	
	accèsLe repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	-Le maintien de la propreté de l'accès au chantier.	
	-Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fonds de forme.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	Les volumes pris en compte résulteront des profils en travers d'exécution (profils théoriques) dressés par l'entrepreneur et acceptés par le Maître d'œuvre avant exécution. La mise en œuvre de ces matériaux en remblais se fera selon la méthode des remblais excédentaires.	
	LE METRE CUBE : Prix en toutes lettres	
108	Fourniture et pose de géotextile anti contaminant : Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la pose d'un géotextile anti-contaminant non tissé sur l'arase des terrassements. Il comprend: -La fourniture, le transport et la mise en œuvre manuelle ou mécanisée d'une nappe de géotextile non tissé de renforcement conforme aux prescriptions du CCTP. -La réalisation des recouvrements tels que définis dans les notices de mise en œuvre et	
	conformément aux règles de l'art et aux prescriptions du CCTPLa réalisation des relevés en zone de déblais jusqu'en tête des talus. Les surfaces prises en compte correspondent aux surfaces utiles mises en œuvre validées d'après les	
108.2	plans d'exécution visés par le Maître d'œuvre. -Non tissé de classe 6.	
	LE METRE CARRE : Prix en toutes lettres	
115	Création de fossé, y compris évacuation des déblais en décharge. Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la création de fossé sur l'emprise du projet y compris évacuation des déblais en décharge contrôlée de classe 3 conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend: -La protection des réseaux situés à proximité du fossé à créerL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireL'implantation du fossé en altimétrie et en planimétrieL'élimination des produits étrangers (grosse racine, pierre déchets divers) -La création de fossé avec un godet trapèze adapté aux dimensions géométriques du fosséLe chargement et l'évacuation des déblais en décharge contrôlée de classe 3L'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations de création de fosséL'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (minipelle, pelle mécanique)Le repli du matériel et le nettoyage du chantierLe maintien de la propreté de l'accès au chantier.	
116	Réglage fin de talus Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage fin en talus après la phase de terrassement et avant la mise en œuvre de l'enrochement ou des remblais d'apport. Il comprend: -Les implantations ou piquetages complémentaires pour la phase de réglage finLa protection des réseaux et des ouvrages situés à proximité ou dans l'emprise des zones à régler.	
	- Les sujétions liées à la présence des réseaux enterrés L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire Le réglage fin au godet de curage ou lisse avec mi en stock des excédents pour réutilisation - L'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations de réglage L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (minipelle, pelle mécanique) Les sujétions liées aux contraintes de circulation et de phasage des travaux Le repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	-Le maintien de la propreté de l'accès au chantier. -Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fonds de forme.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	Les surfaces prises en compte seront déterminés sur la base d'un levé topographique à la charge du titulaire après l'exécution de la prestation.	
	LE METRE CARRE : Prix en toutes lettres	
120	Fourniture et mise en œuvre d'enrochement en talus. Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture, le transport et la mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP et du rapport géotechnique, de matériaux type enrochement pour stabiliser le talus sur l'emprise du projet.	
	Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la mise en œuvre de l'enrochement. -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise des zones à remblayer. -L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire. -Le compactage initial du fond de forme avant la première couche d'enrochement. -La réalisation d'une planche d'essai permettant de valider la disposition des enrochements. -La fourniture, le transport de matériaux type enrochement comprenant toutes sujétions d'acheminement des blocs au droit du talus. -La mise en œuvre minutieuse de matériaux type enrochement à la pince mécanique comprenant toutes sujétions de tri, de mise en place et d'emboitement des blocs. -L'ensemble des consommations et des frais liés aux opération de mise en œuvre des enrochement. -L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site et plus particulièrement au niveau des accès. -Le repli du matériel et le nettoyage du chantier. -Le maintien de la propreté de l'accès au chantier. -Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fonds de forme.	
	Les volumes pris en compte résulteront des profils en travers d'exécution (profils théoriques) dressés par l'entrepreneur et acceptés par le Maître d'œuvre avant exécution.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
300	RESEAU EAUX PLUVIALES	
300	Fourniture et pose de canalisation PVC CR8 : Ce prix rémunère au mêtre linéaire la fourniture et la pose de canalisations PVC CR8 conformément au CCTP et au fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de ces canalisations. -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poser. -L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire. -Le terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuel. -Le chargement et l'évacuation des déblais en décharge contrôlée de classe 3. -La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au maître d'œuvre. -La fourniture et la pose de blindage adapté, selon la nature du terrain et conforme aux prescriptions du fascicule 70 du CCTG notamment en terme de largeur et de profondeur de tranchée. -La confection de boisage ou d'étaiement si la nature du terrain l'exige ou dans le cas de croisement de réseaux existants. -L'épuisement des eaux de toutes natures quel que soit leur débit. -La fourniture et la pose de canalisation conformément aux côtes du projet. -La fourniture et le pose des éléments y compris toutes pièces spéciales (joints, coudes, culottes,) et toutes sujétions de coupe, perçage, calage et raccordement aux ouvrages. -La fourniture, le transport et la mise en œuvre de gravelette 6/10 roulée, lavée, pour enrobage des canalisations (assise et remblais de protection) à hauteur de 20 cm au dessus de la génératrice supérieur et de 10 cm sous la génératrice inférieure de la canalisation à poser conformément aux prescriptions du CCTP. -La fourniture, le transport et la mise en œuvre de GNT 0/63 pour réalisation du remblai de tranchée. Celui-ci sera soigneusement compacté par couches de 30 cm d'épaisseur. -La réalisation d'essai pénétrométrique pour le contrôle de la qualité du compactage des matériaux mis en remblais de tranchée et la rédaction d'un rapport conformé à la norme XP 94 063 et au guide technique sur les remblayage des tranchées du	
301.4	-Le maintien de la propreté de l'accès au chantierLes frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eauLes frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau. Les longueurs à prendre en compte sont celles des plans d'exécution visés par le Maître d'œuvre, suivant l'axe des canalisations entre nus extérieurs des différents ouvrages. -PVC CR8 diamètre 250 mm. LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
301.5	-PVC CR8 diamètre 315 mm. LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
310	Confection de regard section carrée : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un regard de section carrée conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. La profondeur sera inférieure à 1500 mm. Celui-ci	
	pourra être coulé en place ou préfabriqué. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la réalisation de cet ouvrage. -La protection des réseaux situés à proximité de cet ouvrage. -L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire. -Le terrassement spécifique dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuel.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	-Le chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3.	
	-Le réglage du fond de fouille.	
	-La réalisation d'une assise en GNT conformément aux prescriptions du CCTP.	
	-Le coulage en place ou la fourniture d'éléments préfabriqués pour la confection du fond et du	
	corps du regardLa réalisation des raccords étanches des pénétrations des canalisations dans le regard.	
	-La confection d'une cunette soignée assurant la continuité du fil d'eau.	
	-Le remblaiement en GNT 0/31,5 autour de l'ouvrage y compris le compactage méthodique par	
	couche successives de 30 cm d'épaisseur.	
	-L'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations de confection de regard	
	-L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (Pelles pneus, chenilles, minipelle,	
	chargeur,).	
	-Les sujétions particulières dues au croisement ou à la présence des réseaux existants.	
	(soutènement de conduite, reconstitution de dispositifs avertisseurs).	
	-Le repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	 -Le maintien de la propreté de l'accès au chantier. -Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau. 	
	-Les frais de relevés topographiques, de controle et de reception des in d'éau. -Les frais de relevés topographiques nécessaires à l'élaboration du DOE.	
240.2		
310.3	-Section carrée 500 mm*500mm.	
	L'UNITE : Prix en toutes lettres	
325	Dispositif de fermeture grille concave fonte section carrée :	
	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose d'une grille concave de section carrée conformément	
	aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux.	
	Il comprend:	
	-Les piquetages complémentaires pour la réalisation de cet ouvrage.	
	-La protection des réseaux situés à proximité de cet ouvrage.	
	-L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire.	
	-La fourniture de la grille concave conforme au CCTP.	
	-Les scellement et les calages altimétriques provisoires et définitifs suivant les différentes	
	phases du chantier du dispositif de fermetureL'ensemble des consommations et des frais liés aux opérations de scellement de la grille.	
	-Le repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	-Le maintien de la propreté de l'accès au chantier.	
	-Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau.	
325.6	-Grille concave fonte 600 mm * 600 mm classe de résistance C 250.	
	L'UNITE : Prix en toutes lettres	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton :	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend:	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette tête.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette tête. -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poser.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette têteLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poserL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette tête. -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poser.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette têteLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poserL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette têteLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poserL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuel.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette tête. -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poser. -L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire. -Le terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuel. -Le chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette têteLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poserL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuelLe chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au Maître d'œuvreLa fourniture et la pose de blindage adapté, selon la nature du terrain et conforme aux prescriptions du fascicule 70 du CCTG notamment en terme de largeur et de profondeur	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette têteLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poserL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuelLe chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au Maître d'œuvreLa fourniture et la pose de blindage adapté, selon la nature du terrain et conforme aux prescriptions du fascicule 70 du CCTG notamment en terme de largeur et de profondeur de tranchéeLa confection de boisage ou d'étaiement si la nature du terrain l'exige ou dans le cas de	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton: Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette têteLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poserL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuelLe chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au Maître d'œuvreLa fourniture et la pose de blindage adapté, selon la nature du terrain et conforme aux prescriptions du fascicule 70 du CCTG notamment en terme de largeur et de profondeur de tranchéeLa confection de boisage ou d'étaiement si la nature du terrain l'exige ou dans le cas de croisement de réseaux existants.	
351	Fourniture et pose de tête d'aqueduc droite en béton : Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de tête d'aqueduc sécurité en béton conformément aux prescriptions du CCTP et du fascicule 70 du CCTG Travaux. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la pose de cette têteLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du réseau à poserL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuelLe chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au Maître d'œuvreLa fourniture et la pose de blindage adapté, selon la nature du terrain et conforme aux prescriptions du fascicule 70 du CCTG notamment en terme de largeur et de profondeur de tranchéeLa confection de boisage ou d'étaiement si la nature du terrain l'exige ou dans le cas de	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	culottes,) et toutes sujétions de coupe, perçage, calage et raccordement aux ouvrages. -La fourniture, le transport et la mise en œuvre de gravelette 6/10 roulée, lavée, pour enrobage et calage. -La fourniture, le transport et la mise en œuvre de GNT 0/31,5 pour réalisation du remblai de tranchée. Celui-ci sera soigneusement compacté par couches de 30 cm d'épaisseur. -L'ensemble des consommations et des frais liés aux opération de pose de canalisations	
	-L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site (Pelles pneus, chenilles, minipelle, chargeur,). -Les sujétions particulières dues au croisement ou à la présence des réseaux existants (soutènement de conduite, reconstitution de dispositifs avertisseurs) -Le repli du matériel et le nettoyage du chantier. -Le maintien de la propreté de l'accès au chantier.	
	-Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau.	
351.3	-Diamètre 250 mm.	
	L'UNITE : Prix en toutes lettres	
351.4	-Diamètre 300 mm.	
	L'UNITE : Prix en toutes lettres	
360	Réalisation de cunette en enrochement :	
300	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la réalisation en enrochement d'une cunette sur lit de béton.	
	Il comprend:	
	 -La protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise de l'ouvrage à réaliser. -L'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaire. 	
	-Le terrassement en tranchée dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions	
	de terrassement manuel.	
	-Le chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3.	
	-La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au Maître d'œuvre.	
	 -La fourniture et la pose de blindage adapté, selon la nature du terrain et conforme aux prescriptions du fascicule 70 du CCTG notamment en terme de largeur et de profondeur de tranchée. 	
	-La confection de boisage ou d'étaiement si la nature du terrain l'exige ou dans le cas de croisement de réseaux existants.	
	-L'épuisement des eaux de toutes natures quel que soit leur débit.	
	-La fourniture et la pose de blocs d'enrochement plats, calibrés, jointoyés avec du béton	
	-L'ensemble des consommations et des frais liés aux opération de réalisation de cette cunette.	
	 -L'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du site. -Les sujétions particulières dues au croisement de réseaux existants. 	
	-Le repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	-Le maintien de la propreté de l'accès au chantier.	
	-Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau.	
	-Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau. LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
361	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
	-La fourniture des éléments de descente d'eau de petite taille.	
	-La réalisation d'un lit de pose d'une épaisseur de 15 cm en béton classe C 25/30.	
	-La manutention, la pose et l'alignement des éléments de descente d'eau.	
	-Les sujétions de coupe pour pose en courbe.	
	-Le réglage du fil d'eau, du tracé en plan et le raccordement aux différents éléments	
	d'assainissement, les découpes éventuelles, la façon des joints et toute sujétions	
	d'exécution et de mise en œuvre quels que soient les rayons de courbure.	
	-Le calage des éléments béton à -10 cm pour les zones en espaces verts.	
	-L'ensemble des sujétions de remise en état et de nettoyage des abords.	
	-Le repli du matériel et le nettoyage du chantier.	
	 -Le maintien de la propreté de l'accès au chantier. -Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau. 	
	-Les irais de reieves topographiques, de controle et de reception des ili d'edu.	
	LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	
	Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un bassin de décantation au droit des descente d'eau. Il comprend: -Les piquetages complémentaires pour la réalisation d'un bassin de ce bassinLa protection des réseaux situés à proximité ou dans l'emprise du bassin à créerL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en déblais dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuelLe chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au Maître d'œuvreLa réalisation de talus conformément aux prescriptions du CCTP et aux pièces graphiquesLa réalisation de digues intérieures conformément aux prescriptions du CCTP et aux pièces graphiquesL'ensemble des consommations et des frais liés à la réalisation de ce bassinL'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du siteLe repli du matériel et le nettoyage du chantierLes frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception.	
ı	-Les frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

de prix	Prestations	Prix unitaire
600	BORDURES, CANIVEAUX ET PAVES	
610	Caniveaux	
611	Caniveaux Fourniture et pose de caniveaux préfabriqués en béton : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de caniveaux en béton préfabriqués de classe U-B, conforme à la norme européenne EN 1340 et à son complément national NF P 98-340 / CN sur un lit de béton de 15 cm d'épaisseur conforme aux prescriptions du CCTP. Il comprend : -Le piquetages complémentaire pour la pose des caniveauxLa protection des réseaux situés à proximité de cet ouvrageL'amenée à pied d'œuvre du matériel nécessaireLe terrassement en fouille spécifique dans des terrains de toute nature y compris toutes sujétions de terrassement manuelLe chargement et l'évacuation des déblais en décharge de classe 3La remise d'une copie des bons de suivi des déblais au maître d'œuvreLa purge du fond de fouille en présence de matériaux de caractéristiques mécaniques médiocresLa réalisation éventuelle d'une assise en GNT 0/31,5La fourniture et la livraison à pieds d'œuvre des caniveauxLa réalisation d'un lit de pose d'une épaisseur de 15 cm en béton classe C 25/30La manutention, la pose et l'alignement des caniveaux bétonLe réglage du fil d'eau, du tracé en plan et le raccordement aux différents éléments d'assainissement, les découpes éventuelles, la façon des joints et toute sujétions d'exécution et de mise en œuvre quels que soient les rayons de courbure.	
611.2	d'execution et de mise en œuvre quels que soient les rayons de courbure. -Le calage des éléments béton à - 6 cm du niveau fini pour les zones revêtues et à -10 cm pour les zones en espaces verts. -La réalisation des joints transversaux et longitudinaux entre éléments avec un mortier dosé à 250 Kg/m3, et une ouverture maximale de 1 cm, leur finition soignée et le nettoyage soigné des éléments ainsi jointoyés. -L'ensemble des sujétions de remise en état et de nettoyage des abordsLe repli du matériel et le nettoyage du chantierLe maintien de la propreté de l'accès au chantierLes frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception des fil d'eau. -Caniveaux CC1. LE METRE LINEAIRE : Prix en toutes lettres	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

° de prix	Prestations	Prix unitaire
700	CHAUSSEE ET TROTTOIR	
710	Chaussée	
725	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés 0/10 noir ép 6 cm en rive devant les bordures : Ce prix rémunère, au mêtre linéaire, la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'un enrobé type béton bitumineux semi-grenu de granulométrie 0/10, de classe 3 conforme aux prescriptions du CCTP en réfection en rives devant les bordures posées dans le cadre du chantier. Il comprend : -Les études de formulation ainsi que tous les frais liés à la fabricationL'amené et le repli de l'atelier complet de répandage des enrobésL'amenée des moyens de compactage conforme aux prescriptions du CCTPLa fabrication de l'enrobé en centrale selon les spécifications du CCTPLe chargement, la pesée et le transport à pieds d'œuvre par camion avec des bennes bâchées et calorifugéesLa réalisation d'une couche d'accrochage dosée à 350 g /m2 de bitume résiduel selon les spécifications du CCTP y compris sur les rebords de coupe du revêtement existantLa mise en œuvre manuellement de la couche d'enrobés prévue selon les épaisseurs , définies au projetLa fourniture et l'acheminement des consommables nécessaire à l'exécution de la prestation (eau, carburant, pièces de rechange)Toutes les sujétions d'exécution, y compris les raccordements sur la chaussée existante, la protection des ouvrages existants (chocs, salissures,) et la prise en compte des émergences (regards, grilles,)Le pontage des joints longitudinaux et transversaux de raccordementLe repli du matériel et le nettoyage du chantierLe maintien de la propreté de l'accès au chantier.	





VILLARGOIX VC 102 Reprise de talus

N° de prix	Prestations	Prix unitaire
1000	ESPACES VERTS ET CLOTURE	
1002	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale: Ce prix rémunère, au mêtre cube, la fourniture, le transport et la mise en œuvre de terre végétale sur une épaisseur de 30 cm conformément aux prescriptions du CCTP et au fascicule 35. Il comprend: -La fourniture, le transport et le régalage de la terre végétale en talusLe tri et l'élimination des éléments grossiers présents, pierres, souches, boisLe régalage fin de la terre végétale avec mise en formes des espaces vertsL'ensemble des consommations et des frais liés aux opération de fournitures, transport et mise œuvre de la terre végétaleL'utilisation des moyens adaptés aux contraintes du siteLe repli du matériel et le nettoyage du chantierLe maintien de la propreté de l'accès au chantierLes frais de relevés topographiques, de contrôle et de réception si besoin. LE METRE CUBE: Prix en toutes lettres	
1003	Engazonnement : Ce prix rémunère, au mètre carrée, la réalisation d'un engazonnement conformément aux prescriptions du CCTP et au fascicule 35. Il comprend :	